

Prénom :

Date :

CONJUGAISON

Le FUTUR ANTÉRIEUR ⁽⁰¹⁾

Le futur antérieur est un temps du futur du mode indicatif. Comme le passé composé, il est formé à l'aide des auxiliaires être et avoir, mais au futur simple, et du participe passé du verbe conjugué.

Exemples :

j'aurai pris (*prendre*) – **nous serons parti(e)s** (*partir*)

Les accords des participes passés avec les auxiliaires se font comme pour le passé composé.

1./ Complète les tableaux suivants au futur antérieur :

| ÊTRE | AVOIR | AIMER |
|--|--|--|
| j'aurai été tu auras été il aura été nous aurons été vous aurez été ils auront été | j'aurai eu tu auras eu on aura eu nous aurons eu vous aurez eu ils auront eu | j'aurai aimé tu auras aimé elle aura aimé nous aurons aimé vous aurez aimé elles auront aimé |

| FINIR | PRENDRE | ALLER |
|--|--|---|
| j'aurai fini tu auras fini on aura fini nous aurons fini vous aurez fini ils auront fini | j'aurai pris tu auras pris il aura pris nous aurons pris vous aurez pris elles auront pris | je serai allé(e) tu seras allé(e) elle sera allée nous serons allé(e)s vous serez allé(e)s ils seront allés |

2./ Transforme les phrases suivantes au futur antérieur :

- Nous rendrons leurs clés à son propriétaire.

Nous aurons rendu leurs clés à son propriétaire.

- Les feuilles tombent bien avant l'arrivée de l'automne.

Les feuilles seront tombées bien avant l'arrivée de l'automne.

- Tu as eu la peur de ta vie cette fois !

Tu auras eu la peur de ta vie cette fois !

- Ils verront les invités à leur arrivée.

Ils auront vu les invités à leur arrivée.

- Nathalie est allée voir ce film avant nous.

Nathalie sera allée voir ce film avant nous.